

AL HIFADH SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2010. Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-sept.-10	30-sept.-09	31-déc.-09
Portefeuille-titres	3.1	20 634 727,096	12 895 454,740	11 487 176,126
Obligations et valeurs assimilées		12 709 470,770	4 258 792,922	5 538 840,839
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 925 256,326	7 742 606,318	4 886 085,287
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	894 055,500	1 062 250,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	10 559 444,662	14 164 364,702	12 079 304,317
Placements monétaires		9 427 349,612	14 218 890,420	12 065 346,771
Disponibilités		1 132 095,050	-54 525,718	13 957,546
Créances d'exploitation	3.5	3 854,843	25 303,707	18 504,178
Total Actif		31 198 026,601	27 085 123,149	23 584 984,621
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	62 986,813	41 899,617	42 769,524
Autres créditeurs divers	3.7	14 866,954	16 265,624	11 601,229
Total Passif		77 853,767	58 165,241	54 370,753
Actif net		31 120 172,834	27 026 957,908	23 530 613,868
Capital	3.8	30 276 587,406	26 303 324,349	22 691 023,991
Sommes distribuables		843 585,428	723 633,559	839 589,877
Résultat d'exploitation de la période		860 458,551	452 238,656	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-16 961,682	271 166,324	163 980,316
Sommes distribuables des exercices antérieurs		88,559	228,579	196,764
Actif net		31 120 172,834	27 026 957,908	23 530 613,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 198 026,601	27 085 123,149	23 584 984,621

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er juillet au 30 sept 2010	Période du 1er janvier au 30 sept 2010	Période du 1er juillet au 30 sept 2009	Période du 1er janvier au 30 sept 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Revenus du portefeuille titres	3.2	232 823,925	586 489,906	116 585,025	326 067,069	468 591,529
Dividendes des OPCVM		0,000	34 408,500	0,000	56 188,500	56 188,500
Revenus des obligations de sociétés		126 557,747	287 244,779	50 288,382	82 179,468	133 036,619
Revenus des emprunts d'Etat & valeurs ass		106 266,178	264 836,627	66 296,643	187 699,101	279 366,410
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	160 727,867	477 405,145	134 634,331	246 027,586	376 154,775
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		100 028,165	282 375,966	62 905,868	70 748,049	155 415,318
Revenus des certificats de dépôt		28 211,333	85 467,667	29 102,667	93 027,723	122 130,389
Revenus des Dépôts à Terme		30 754,707	105 657,440	40 126,487	75 937,831	91 125,987
Revenus des comptes à vue		1 733,662	3 904,072	2 499,309	6 313,983	7 483,081
Total des revenus des placements		393 551,792	1 063 895,051	251 219,356	572 094,655	844 746,304
Charges de gestion des placements	3.9	(62 986,811)	(166 289,337)	(41 899,617)	(91 664,811)	(134 434,334)
Revenu net des placements		330 564,981	897 605,714	209 319,739	480 429,844	710 311,970
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(13 314,878)	(37 147,163)	(13 870,055)	(28 191,188)	(34 899,173)
Résultat d'exploitation		317 250,103	860 458,551	195 449,684	452 238,656	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation		(161 887,890)	(16 961,682)	132 574,060	271 166,324	163 980,316
Report à nouveau		(18,702)	88,559	48,285	228,579	196,764
Sommes distribuables de la période		155 343,511	843 585,428	328 072,029	723 633,559	839 589,877
Report à nouveau (annulation)		18,702	(88,559)	(48,285)	(228,579)	(196,764)
Régularisation résultat d'exploitation (annulation)		161 887,890	16 961,682	(132 574,060)	(271 166,324)	(163 980,316)
Variation des +/- values potentielles sur titres		25 872,462	(889,146)	(977,503)	(1 438,591)	(1 818,464)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres		(10 844,462)	1 763,979	29 555,008	53 070,127	103 541,666
Frais de négociation		(510,540)	(3 320,617)	(2 699,364)	(5 014,448)	(8 036,178)
Résultat de la période		331 767,563	858 012,767	221 327,825	498 855,744	769 099,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er juillet au 30 sept 2010	Période du 1er janvier au 30 sept 2010	Période du 1er juillet au 30 sept 2009	Période du 1er janvier au 30sept 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	331 767,563	858 012,767	221 327,825	498 855,744	769 099,821
Résultat d'exploitation	317 250,103	860 458,551	195 449,684	452 238,656	675 412,797
Variation des +/- values potentielles sur titres	25 872,462	(889,146)	(977,503)	(1 438,591)	(1 818,464)
+/- values réalisées sur cession des titres	(10 844,462)	1 763,979	29 555,008	53 070,127	103 541,666
Frais de négociation	(510,540)	(3 320,617)	(2 699,364)	(5 014,448)	(8 036,178)
Distributions de dividendes	(839 589,877)	(839 489,763)	83,903	(89 430,326)	(89 462,141)
Transaction sur capital	(43 736 489,914)	7 571 035,962	5 685 501,553	17 057 011,009	13 290 454,707
Souscription	32 075 920,025	117 565 576,486	23 272 908,395	74 597 592,937	113 069 219,892
Capital	31 094 300,000	115 052 300,000	22 607 300,000	73 182 100,000	110 211 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	254 129,794	981 906,003	126 391,869	355 565,771	595 590,379
Régularisation des sommes distribuables	727 490,231	1 531 370,483	539 216,526	1 059 927,166	2 262 329,513
Rachat	75 812 409,939	109 994 540,524	17 587 406,842	57 540 581,928	99 778 765,185
Capital	74 616 500,000	107 529 100,000	17 085 200,000	56 470 500,000	97 139 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	306 513,116	917 096,804	95 528,758	281 321,086	541 315,988

Régularisation des sommes distribuables	889 396,823	1 548 343,720	406 678,084	788 760,842	2 098 349,197
Variation de l'actif net	(44 244 312,228)	7 589 558,966	5 906 913,281	17 466 436,427	13 970 092,387
Actif net					
En début de période	30 272 370,647	23 530 613,868	21 120 044,627	9 560 521,481	9 560 521,481
En fin de période	31 120 172,834	31 120 172,834	27 026 957,908	27 026 957,908	23 530 613,868
Nombre d'actions					
En début de période	286 930	225 013	206 186	94 291	94 291
En fin de période	300 245	300 245	261 407	261 407	225 013
Valeur liquidative	103,649	103,649	103,390	103,390	104,574
Taux de rendement	0,93%	2,72%	0,94%	2,90%	4,07%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi no95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/09/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note 3.1. : Portefeuille titres

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 septembre 2010	% Actif Net
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	0	0,000	0,000	0,00%
Obligations sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	142 797	12 525 829,906	12 709 470,770	40,84%
AIL2010-01	5 500	550 000,000	561 140,800	1,80%
Amen Bank 2006	300	21 081,154	21 713,794	0,07%
Amen Bank SUB 2010	5 000	500 000,000	501 856,000	1,61%

ATB 2007/1	4 250	374 027,280	381 017,680	1,22%
ATL 2007/1	1 330	53 200,000	53 435,144	0,17%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 547 748,000	4,97%
BTE 2009	5 000	451 350,000	452 178,000	1,45%
BTE*2010-B	16 000	1 600 000,000	1 602 847,200	5,15%
BTKD 2009	2 500	250 000,000	256 432,000	0,82%
BTKD 2006	4 000	160 093,030	166 317,030	0,53%
CIL 2007-1	300	18 156,636	18 831,036	0,06%
CIL 2010/1	25 000	2 500 000,000	2 518 120,000	8,09%
GL 2003-2	7 657	153 661,773	159 224,629	0,51%
Meublalex	1 000	100 000,000	101 870,400	0,33%
STB 2010 - 1	15 000	1 500 000,000	1 533 456,000	4,93%
TL 2006-1	7 720	309 352,640	323 384,512	1,04%
TL SUB 2007	500	20 000,000	20 184,000	0,06%
TLS 2008-1	1 000	60 171,000	60 966,200	0,20%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 375 000,000	2 398 440,000	7,71%
UTL 2004	505	20 224,193	20 794,641	0,07%
UTL 2005	235	9 512,200	9 513,704	0,03%
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	7 221	7 756 538,000	7 925 256,326	25,47%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 045 591,926	3,36%
BTA 6.75% JUILLET 2017	1 000	1 059 315,000	1 071 742,200	3,44%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 635	2 874 716,500	2 933 280,595	9,43%
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	216	220 752,000	226 433,146	0,73%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	2 146	2 340 952,000	2 400 923,246	7,72%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	197	209 867,500	216 940,115	0,70%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	27	29 935,000	30 345,098	0,10%
TOTAL		20 282 367,906	20 634 727,096	66%

Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Juillet au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2009
Dividendes	0,000	34 408,500	56 188,500
- des Titres OPCVM	0,000	34 408,500	56 188,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	232 823,925	552 081,406	269 878,569
Revenus des obligations de sociétés	126 557,747	287 244,779	82 179,468
- intérêts	126 557,747	287 244,779	82 179,468
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	106 266,178	264 836,627	187 699,101
- intérêts	106 266,178	264 836,627	187 699,101
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	232 823,925	586 489,906	326 067,069

Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 10 559 442,662DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% Actif Net
Placements monétaires		9 272 211,847	9 427 349,612	30,29%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	2	1 500 000,000	1 565 898,000	5,03%
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 043 218,000	3,35%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	1	500 000,000	522 680,000	1,68%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	2	600 000,000	600 067,200	1,93%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	2	600 000,000	600 067,200	1,93%
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	1 000 000,000	1 002 933,334	3,22%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 000 000,000	1 002 933,334	3,22%
Emetteur ATTIJARI LEASING	2	1 321 606,621	1 339 791,812	4,31%

Billets de trésorerie à moins d'1 an Attijari leasing	2	1 321 606,621	1 339 791,812	4,31%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	1 052 344,326	1 071 224,895	3,44%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electrostar	2	1 052 344,326	1 071 224,895	3,44%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	3	1 798 260,900	1 833 247,705	5,89%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	3	1 798 260,900	1 833 247,705	5,89%
Emetteur INTERMETAL				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	2 000 000,000	2 014 186,666	6,47%
Billets de trésorerie à plus d'1 an INTERMETAL	1	2 000 000,000	2 014 186,666	6,47%
Disponibilités		1 132 095,050	1 132 095,050	3,64%
Dépôts à vue		560 427,286	560 427,286	1,80%
Sommes à l'encaissement		571 667,764	571 667,764	1,84%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		10 404 306,897	10 559 444,662	33,93%

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2009
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	100 028,165	282 375,966	70 748,049
Intérêts des certificats de dépôt	28 211,333	85 467,667	93 027,723
Intérêts des autres placements	30 754,707	105 657,440	75 937,831
Intérêts des comptes courants	1 733,662	3 904,072	6 313,983
TOTAL	160 727,867	477 405,145	246 027,586

Note 3.5. Les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 3 854,843DT au 30/09/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2010	Montant au 30/09/2009
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	2 424,843	23 003,707
Agios créditeurs à recevoir	1 430,000	2 300,000
TOTAL	3 854,843	25 303,707

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 62 986,813DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2010	Montant au 30/09/2009
Rémunération Distributeurs	22 495,295	14 964,150
Rémunération gestionnaire	26 994,345	17 956,977
Rémunération dépositaire	13 497,173	8 978,490
TOTAL	62 986,813	41 899,617

3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2010 à 14 866,954DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2010	Montant au 30/09/2009
Redevance CMF	2 900,483	2 123,086
Provision jeton de présence	4 493,629	4 493,759
Honoraires commissaire aux comptes	7 205,913	9 469,907
TCL	256,729	173,872
Impôt à payer	8,200	0,000
Frais dépositaires à payer	2,000	5,000
TOTAL	14 866,954	16 265,624

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2010	
Montant	22 501 300,000
Nombre de titres	225 013

Nombre d'actionnaires	44
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	115 052 300,000
Nombre de titres émis	1 150 523
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	107 529 100,000
Nombre de titres rachetés	1 075 291
Capital au 30/09/2010	
Montant (en nominal)	30 024 500,000
Sommes non distribuables	252 087,406
Montant du capital au 30/09/2010	30 276 587,406
Nombre de titres	300 245
Nombre d'actionnaires	58

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er Juillet au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2009
Rémunération Distributeurs	22 495,293	59 389,045	32 737,431
Rémunération gestionnaire	26 994,344	71 266,854	39 284,911
Rémunération dépositaire	13 497,174	35 633,438	19 642,469
TOTAL	62 986,811	166 289,337	91 664,811

Note 3.10. Les autres charges :

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2010	Période du 1er janvier au 30 septembre 2009
Rémunération commissaire aux comptes	2 016,456	6 761,658	9 470,734
Redevance CMF	8 997,939	23 755,143	13 094,697
Jetons de présence	1 512,296	4 487,574	4 487,574
Autres impôts	788,187	2 142,788	1 138,183
TOTAL	13 314,878	37 147,163	28 191,188

Note 4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 30/09/2010 se détaillent ainsi :

Note 4.1. Données par action :

Désignation	30/09/2010	30/09/2009
Revenus des placements	3,543	0,941
Charges de gestion des placements	- 0,554	- 0,351
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,990	0,591
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,124	- 0,108
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2,866	0,483

Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,056	1,037
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,809	1,520
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 0,003	- 0,006
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,006	0,203
Frais de négociation	- 0,011	- 0,019
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 0,008	- 0,178
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,858	1,908
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,008	- 0,178
Régularisation du résultat non distribuable	0,216	0,284
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,208	0,462
Distribution de dividendes	- 2,796	- 0,342
Valeur Liquidative	103,649	103,390

Note 4.2.2. Ratios de gestion des placements

Désignation	30/09/2010	30/09/2009
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,1521%	-0,1253%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0340%	-0,0385%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,7718%	0,6621%

Note 4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.